

SYNCHRONE GROUPE III

Société par actions simplifiée au capital de 91.273.699 euros
Siège Social : 405 avenue Galilée – 13799 Aix-en-Provence Cedex 3
979 778 990 R.C.S. Aix-en-Provence

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE STRATEGIQUE EN DATE DU 26 JUIN 2026

[...]

PREMIERE DECISION

*Révocation de Monsieur Olivier Vrinat de son mandat de Directeur Général de la Société ;
décision à prendre concernant sa clause de non-concurrence*

Le Président de Séance indique aux membres du Comité Stratégique qu'il est envisagé de révoquer Monsieur Olivier Vrinat de son mandat de Directeur Général de la Société

[...]

Le Président de Séance rappelle aux membres du Comité Stratégique que :

[...]

- conformément aux dispositions de l'article 14.2 des statuts de la Société, le Directeur Général de la Société est révocable *ad nutum* par le Comité Stratégique, auquel cas il bénéficie d'un préavis d'un (1) mois qui donne lieu à rémunération même si le Comité Stratégique décidait de l'en relever ;

[...]

Le Président de Séance donne la parole à Monsieur Olivier Vrinat [...] et un échange débute alors entre les membres du Comité Stratégique et Monsieur Olivier Vrinat.

Ces échanges terminés, il est passé au vote à l'issu duquel le Comité Stratégique **décide de** :

- **révoquer** *ad nutum* Monsieur Olivier Vrinat de son mandat de Directeur Général de la Société à compter de ce jour,

[...]

- **dispenser** Monsieur Olivier Vrinat d'effectuer le préavis d'un (1) mois prévu aux termes de la Convention de Mandat Social et dans les statuts de la Société [...]

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SECONDE DECISION

Pouvoirs pour formalités

Le Comité Stratégique **donne** tous pouvoirs au Président de Séance ou à tout porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

[...]

Extrait certifié conforme à l'original

Naxicap Partners

Par : Éric Aveillan